

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 35

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	0
3.3. PERSPECTIVES	0
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	0
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	0
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 452: PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	27
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 453: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	33
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	33
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	33
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 454: RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP	39
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	39
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La réforme des finances publiques au Cameroun a connu un tournant majeur avec la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat. Celle-ci appelle un changement radical dans les finances publiques de l'Etat pour plus de performance et intègre la volonté du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, de faire de l'emploi « une cause nationale » qui devrait mobiliser toutes les forces vives du Pays. Dans cette vision, la formation professionnelle est un point de passage obligé pour régler le problème de l'emploi des jeunes.

Le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers:

(i) une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois;

(ii) un enseignement universitaire professionnalisé ;

(iii) une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ; et

(iv) le renforcement du dispositif d'orientation scolaire et la revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques.

A cet effet, l'Etat s'est doté depuis l'année 2009 d'un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui assigne au Gouvernement des objectifs clairs en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le cadre de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

En matière de croissance, le MINEFOP sur la base du DSCE est interpellé sur les aspects saillants ci-après :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoirs-faires requis

En matière d'emploi, le MINEFOP doit contribuer à :

- l'accroissement de l'offre d'emploi décent ;
- la mise en adéquation de la demande d'emploi et ;
- l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'emploi décent, il est envisagé des actions visant la réduction du taux actuel du chômage et du sous-emploi visible et la mise en place des programmes spécifiques de création d'emploi en faveur des couches sociales les plus défavorisées (les femmes, les jeunes, les handicapés...).

Par ailleurs, le Chef de l'Etat dans sa politique des grandes réalisations a prescrit au Gouvernement en 2011, la création de 165 000 emplois d'ici 2014 ; soit environ 47 000 emplois par an et 200 000 à l'horizon 2016.

En outre, le MINEFOP entend oeuvrer en faveur de la création de 60 000 emplois nouveaux par an grâce à l'action du Fonds National de l'Emploi, du PIAASI, des organismes privés de placement et de ses services déconcentrés, mettre en cohérence les actions de promotion de l'emploi à travers l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, poursuivre le financement des microprojets, améliorer l'encadrement des initiatives locales, renforcer les capacités des structures et projets sous-tutelles de promotion de l'emploi et de production d'informations sur le marché de l'emploi. De même, un accent particulier sera mis dans le suivi des recrutements dans les grands chantiers de l'Etat et le recensement des types d'emplois et profils requis.

Dans le cadre de la mise en adéquation de la demande de l'emploi, il est question d'améliorer la qualité de la formation professionnelle, d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes, de diversifier l'offre de la formation professionnelle et de reformer entièrement le système de Formation Professionnelle et d'Apprentissage à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures publiques de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.

Pour améliorer l'accès à la formation professionnelle de qualité par exemple le MINEFOP octroie des bourses de formation aux jeunes dont la demande est de plus en plus croissante. Il sera également question d'élaborer et d'implémenter au moins 30 référentiels de formation professionnelle par an selon l'approche par compétence ; d'opérationnaliser le Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Douala, d'étendre leur maillage territorial et de mener des campagnes d'information et d'orientation professionnelles. L'assainissement des activités de formation et d'orientation professionnelles demeure parmi nos priorités ainsi que la redéfinition du cadre réglementaire y afférent. Le MINEFOP poursuivra également la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au Cameroun.

En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi, le MINEFOP entend oeuvrer en faveur :

- du renforcement des circuits formels de placement de la main d'oeuvre ;
- de la publication régulière des tendances et évolutions du marché de l'emploi.

Une dynamique nouvelle sera également insufflée aux activités de l'ONEFOP à l'effet de renforcer

fonds National de l'Emploi (FNE) pour mieux capitaliser les contributions des programmes gouvernementaux d'insertion ou d'appui à l'auto-emploi.

- Enfin, le MINEFOP entend jeter les bases d'un transfert réussi des compétences prévues par les

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Au regard des décrets N°2011/126 du 23 mai 2011 portant organisation du MINEFOP et N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINEFOP est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. A ce titre, il est responsable:

- de l'élaboration de la politique de l'emploi;
- de la défense et de la promotion de l'emploi;
- des études sur l'évolution du marché de l'emploi et du travail ;
- des études sur l'évolution de qualification des emplois ;
- de l'orientation et du placement de la main d'oeuvre ;
- de l'organisation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- de la définition des programmes de formation et d'insertion professionnelle en liaison avec les administrations et organismes concernés ;

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINEFOP au cours des deux dernières années s'articule autour des Bilans Technique et financier et des Perspectives.

3.1 BILAN TECHNIQUE

Exercice 2011

Au cours de l'exercice 2011, plusieurs actions ont été entreprises par le MINEFOP dans le cadre de ses programmes ci-dessous qui regroupent l'essentiel de ses missions, à savoir :

Programme I : Promotion de l'Emploi Décent ;

Programme II : Développement de la Formation Professionnelle ;

Programme III : Renforcement de l'Efficacité des Moyens d'Actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

PROGRAMME I : PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Dans le cadre de ce programme, plusieurs actions ont été entreprises :

· l'organisation de la 4ème édition du Forum des Compétences de la Diaspora (DAVOC 2011) dont les principales résolutions étaient la mise en place d'un Fonds d'Investissement de la Diaspora, d'un Observatoire des compétences de la Diaspora, l'opérationnalisation de l'annuaire électronique des compétences de la Diaspora Camerounaise et l'Institutionnalisation du Forum DAVOC ;

· l'organisation par le FNE à l'occasion de la fête de la jeunesse 2011 de la « Semaine Emploi Jeune » au cours de laquelle 25 085 chercheurs d'emploi ont été accueillis et orientés, 2 877 ont reçu des formations professionnelles ;

· l'insertion de 35 923 jeunes en emplois salariés, de 23 735 demandeurs d'emploi en emplois indépendants et 3 425 promoteurs de microprojets, soit un total de 27 160 insertions ;

PROGRAMME II : DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du développement de l'offre de formation professionnelle :

- le recensement de huit cent (800) centres et instituts qui offrent des formations à plus de trente mille (30 000) apprenants, dans près de deux cent vingt trois (223) spécialités, dont 3% dans les métiers du secteur primaire ;
- la réalisation de l'annuaire statistique de la formation professionnelle avec l'appui de l'UNESCO ;
- la mises à la disposition des instituts et centres publics et privés de formation professionnelle de quinze (15) référentiels élaborés selon l'approche par compétences en français et en anglais ;

PROGRAMME III : RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du programme de renforcement de l'efficacité des moyens d'actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

- la construction de deux (02) DREFOP, de quatre (04) DDEFOP et la finalisation des travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle à Distance ;
- la réalisation de la première phase des travaux de construction du bâtiment de la documentation et des archives;
- la réhabilitation des édifices abritant les services centraux, le COSUP de Yaoundé ;
- la réhabilitation de sept (07) salles de classe, la construction de six (06) salles de classe, l'équipement de quarante deux (42) structures de formation en matière d'oeuvre et matériel didactique, le branchement de deux SAR/SM au réseau électrique, la réparation de quatre (04) machines à bois ainsi que l'aménagement de quatre (04) latrines et de deux (02) points d'eau pour les apprenants et les

PROGRAMME I : PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

-l'insertion de 10.602 chercheurs d'emploi par les entreprises de travail temporaire et offices privés de placement agréés ;

-la définition, en concertation avec les Maîtres d'Ouvrages, des profils requis et des besoins en main-d'oeuvre dans les Grands Chantiers ;

-le placement de 721 nationaux dans trois (03) projets structurants que sont l'exploitation du fer de Mbalam, la construction du barrage de Lom-Pangar et le Port en Eau Profonde de Kribi ;

· la poursuite de l'assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement en vue de promouvoir l'emploi durable et stable ;

A l'actif du PIAASI, on note :

· la signature des conventions de partenariat avec vingt-trois (23) Collectivités Locales Décentralisées ;

· l'amélioration du taux de recouvrement des crédits qui passe de 30% en 2011 à 36% au 30 juin 2012 ;

· l'organisation d'un séminaire de formation des bénéficiaires de 100 meilleurs projets ;

-le Fonds National de l'Emploi quant à lui, a réalisé :

Formation aux Métiers non Agricoles en milieu rural, dans le cadre du C2D, deuxième génération ;

· l'élaboration de sept (07) référentiels de formation professionnelle selon l'approche Par compétence dans les domaines de l'extraction des minerais, Secrétariat Médical, Technologie alimentaire, Peinture de Bâtiment, construction en ouvrage métallique, Montage Audiovisuel, maintenance électronique et quatre (04) autres en cours d'élaboration dans les domaines de l'Hôtellerie-Restaurant, Electricité automobile; Secrétariat de Direction, Carrelage ;

· la poursuite de l'implantation du processus de la Validation des Acquis de l'Expérience(VAE) à travers l'organisation d'une session d'examen dans les domaines de Génie Civil, Secrétariat et Assistant de Direction ;

· l'octroi ou le renouvellement des agréments aux centres privés de formation professionnelle qui encadrent environ 20 000 jeunes sur toute l'étendue du territoire national ;

· la poursuite de la réhabilitation et de l'équipement des structures de formation professionnelle ;

· l'équipement du Centre Pilote d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Yaoundé en tests psychotechniques divers ;

· l'équipement de 39 salles de classe en 780 tables banc des SAR/SM dans 13 structures de formation professionnelles (SAR/SM et CFPR)

- et Afamba, Nkam, Momo) ;
- la poursuite des travaux de construction (2ème phase) de quatre DDEFOP (Mayo-Louti, Mefou) ;
- l'équipement des services en six (06) véhicules de fonction ;
- l'acquisition de 48 ordinateurs complets (unités centrales, moniteurs, imprimantes laser, onduleurs et surges) ;
- l'équipement des services du projet SIGIPES en divers équipements réseaux ;
- l'acquisition des services en matériel informatique (48 ordinateurs complets, imprimantes laser, onduleurs et surges) ;
- l'organisation des ateliers en vue de l'élaboration et de la révision du PAP et du CDMT;
- la réhabilitation des locaux des DDEFOP;
- l'équipement des DDEFOP et DREFOP en mobilier de bureau, matériel informatique et autre matériel de bureau ;
- le renforcement des capacités des structures du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à travers la formation du personnel, la modernisation des outils de travail et la motivation du personnel pour un fonctionnement harmonieux des services.

3.2 BILAN FINANCIER

Pour mener ses missions, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a été doté de 2010 à 2012, des allocations budgétaires ci-dessous:

c) Exécution du budget de l'exercice 2011

Au titre de l'exercice 2011, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a bénéficié d'une dotation budgétaire de 5 174 millions de F CFA dont 874 millions comme salaires et éléments de salaires du personnel.

Ces ressources sont réparties ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement hors salaires : 1 800 millions de F CFA;
- Investissements sur ressources propres : 2 500 milliards de F CFA.

Le taux d'exécution du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, au titre de l'exercice 2011, se présente ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 99.71%
- Budget d'Investissement Public :98.92%

des ressources extérieures.

Ces ressources sont réparties ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement hors salaires : 2 011 000 000 F CFA ;
- Investissements sur ressources propres : 2 500 000 000 F CFA ;
- Investissement sur ressources: C2D 5 000 000 000 F CFA ;
- Ressources extérieures pour le projet de construction de 03 Centres de formation professionnelle d'excellence : 3 000 000 000 F CFA
- Ressources extérieures pour le projet de gestion des migrations professionnelles : 500 000 000 F CFA.

3.3 PERSPECTIVES

Au regard des missions sont assignées au MINEFOP, le souci demeure en ce qui concerne la couverture des dépenses envisagées par rapport au cadrage budgétaire, d'où notre plaidoyer pour un réajustement à la hausse des ressources budgétaires allouées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Ainsi, le MINEFOP entend en 2013 :

- I- Promouvoir l'emploi décent pour la population active à travers :
 - la poursuite de la mise en oeuvre efficace des instruments stratégiques de promotion de l'emploi ;
 - la stimulation de la création et de la préservation des emplois décents et productifs, surtout en faveur des jeunes ;
 - la mise en oeuvre de la stratégie de l'emploi du DSCE et la stratégie de promotion de l'approche Haute Intensité de Main-d'oeuvre dans les projets de construction des infrastructures ;

-le renforcement des capacités de l'ONEFOP dans le but de mieux connaître les opportunités d'emploi et les secteurs porteurs en matière d'emploi.

II- Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif à travers :

-le développement de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage pour une meilleure régulation des flux ;

-l'Amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle ;

-la redynamisation du système d'orientation et d'insertion professionnelles ;

-la réhabilitation d'au moins dix(10) à quinze(15) centres de formation de formation sectorielle dans le but de disposer des techniciens qualifiés capables de répondre aux besoins des projets structurants (agriculture, énergie, infrastructures construction mécanique, transformation des produits agricoles etc.) ;

-la poursuite des actions de coopération entreprises en matière d'emploi et de formation professionnelle, notamment avec République de Corée du Sud et la France dans le cadre de l'accord concerté signé en mai 2010 ;

-l'adoption de la loi sur la formation professionnelle et technique ;

-la poursuite de la révision de la stratégie du secteur de l'éducation ;

-le renforcement du partenariat avec les milieux professionnels ;

-la poursuite de l'implantation du processus de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;

-l'attribution de bourses de formation professionnelle.

III- Améliorer les conditions de travail et optimiser la gestion des ressources humaines à travers :

-l'Appui à la mise en oeuvre et au suivi-évaluation des programmes opérationnels par l'amélioration substantielle du taux de mise en oeuvre ;

-l'amélioration du rendement du personnel et l'optimisation de la gestion des ressources financières et matérielles;

-la mise en cohérence de la politique du MINEFOP avec les politiques publiques par la révision et l'actualisation des documents de programmation et de planification (PAP, CDMT);

-le renforcement de la transparence dans la mise en oeuvre des activités.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans la perspective de réaliser la contribution du sous secteur « emploi et formation professionnelle » en rapport avec les objectifs du DSCE, le MINEFOP se fixe comme objectif stratégique de contribuer à accroître l'offre d'emplois décents et le développement de la formation professionnelle à travers l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50 000 chercheurs d'emplois par an.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, le MINEFOP envisage de mettre en oeuvre trois programmes dont deux opérationnels et un servant de support.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEFOP d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif organisationnel de gestion des programmes comporte plusieurs acteurs dont les rôles et responsabilités sont déclinés de manière indicative dans les documents méthodologiques élaborés à cet effet.

Objectif stratégique	Fonctions principales	Programme	Objectif	Indicateur	Cible	
					Année de référence 2011	Fin de la période 2015
Disposer d'un capital humain capable de soutenir la croissance économique	9.1 : Production, Commerce et Promotion de l'emploi	Promotion de l'emploi décent	promouvoir l'emploi décent en faveur de la population active	nombre d'emplois	40 000	120 000
		4.5 : Développement de la Formation Professionnelle	Développement de la formation professionnelle	accroître l'employabilité de la population en adéquation avec les besoins du système productif	Nombre d'apprenants formés dans de nouvelles filières	40 000
	Renforcement de l'efficacité des moyens d'actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle		mettre à la disposition des structures centrales, déconcentrées et organismes sous tutelles du MINEFOP des moyens d'accompagnement favorable à la mise en œuvre et au suivi de leurs activités	taux de réalisation des activités	70%	100%

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI	Mettre en place un cadre intégré et cohérent de promotion, de gestion de l'emploi et de la main d'œuvre		0.0	0.0	
02	PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	Aider les actifs à créer leur propre emploi		0.0	0.0	
03	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	Rendre disponible les informations sur l'emploi et la formation professionnelle par souci de transparence		0.0	0.0	
04	RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	Améliorer le niveau d'absorption des flux de main d'œuvre		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Améliorer la qualité et diversifier les modes de formation professionnelle		0.0	0.0	
02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	Améliorer l'accès à l'orientation professionnelle		0.0	0.0	
03	AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX	Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 454

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION	Mettre en cohérence la politique du MINEFOP avec les politiques publiques		0.0	0.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEFOP		0.0	0.0	
03	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	Renforcer la transparence dans la mise en oeuvre des activités		0.0	0.0	
04	APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	Améliorer la mise en oeuvre des programmes tu MINEFOP		0.0	0.0	

page intercalaire

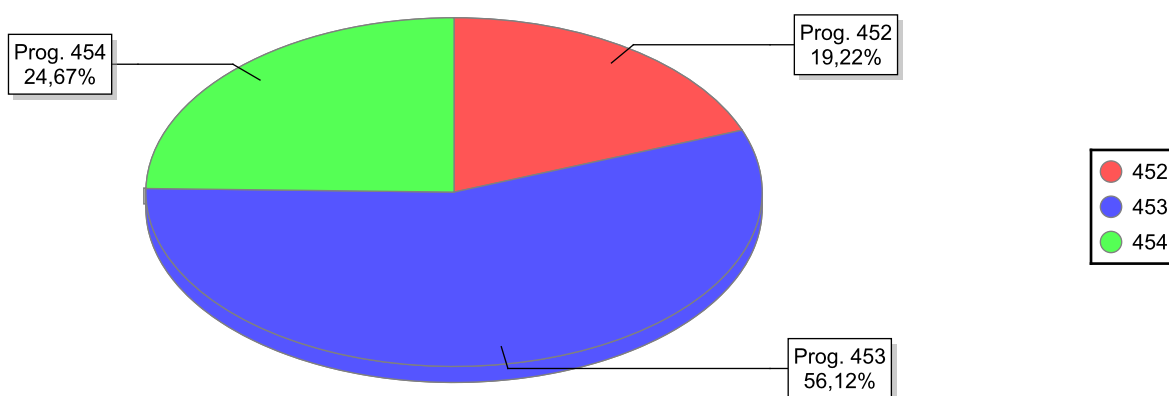
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

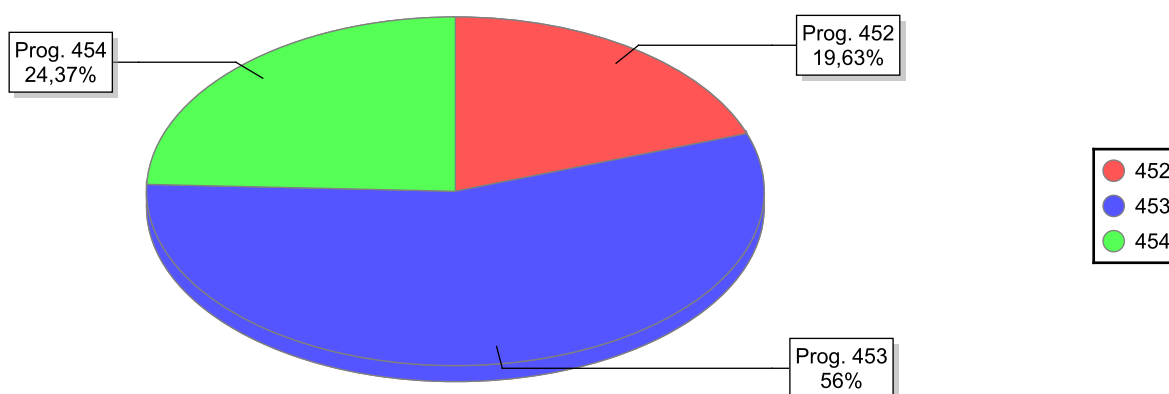
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
452	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	144 000 000	144 000 000	2 495 400 000	2 454 400 000	2 639 400 000	2 598 400 000
453	DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1 827 900 000	1 827 900 000	5 880 200 000	5 584 200 000	7 708 100 000	7 412 100 000
454	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP	2 523 100 000	2 523 100 000	865 400 000	702 400 000	3 388 500 000	3 225 500 000
Total		4 495 000 000	4 495 000 000	9 241 000 000	8 741 000 000	13 736 000 000	13 236 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ESSECK DAVID
DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Promotion de l'Emploi Décent contient quatre actions qui sont :

Action 1 : Réforme du Cadre Juridique et Institutionnel de l'Emploi

Action 2 : Promotion de l'Auto Emploi

Action 3 : Amélioration du Système d'Information sur l'Emploi et la Formation Professionnelle

Action 4 : Renforcement de l'Insertion Professionnelle.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Promouvoir l'emploi décent pour la population active

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'emplois créés	nb	2012	60 000	2013	80 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La situation de l'emploi au Cameroun est caractérisée par un taux de chômage d'environ 14%, un taux de sous-emploi de près de 75% et la prédominance du secteur informel qui emploie environ 90% de la population active occupée (résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) réalisée en 2005).

Pour faire face à cette situation, l'Etat s'est doté d'instruments divers, parmi lesquels le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Ce cadre de référence consacre tout son chapitre 4 à la problématique d'emploi vue comme une des priorités pour la croissance et l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

C'est ainsi qu'il est prévu par le MINEFOP, dans le cadre du Programme de Promotion de l'Emploi Décent de :

- réformer le cadre juridique et institutionnel de l'emploi ;
- promouvoir l'auto emploi ;
- améliorer le système d'information de l'emploi et de la Formation professionnelle et
- renforcer l'insertion professionnelle.

La réforme du cadre juridique visera principalement à mettre en place un environnement cohérent de promotion et de gestion de l'emploi et de la main d'oeuvre. A cet effet, il sera procédé à la mise en place progressive du Conseil National de l'Emploi (CNE) et de ses démembrés, en vue d'éviter les contradictions dans la formulation, l'exécution et la mise en oeuvre de la dimension emploi dans les politiques économiques et sociales. Un toilettage des textes juridiques relatifs au placement de la Main d'oeuvre et au travail temporaire sera également effectué pour s'arrimer au nouveau contexte socioéconomique concernant l'emploi temporaire.

Pour promouvoir l'auto-emploi, des moyens seront affectés principalement au Fonds National de l'Emploi (FNE) et au Projet Intégré d'Appuis aux Acteurs du Secteur informel (PIAASI). Il sera

question à travers ces structures, de favoriser la création d'emplois décents en permettant aux porteurs de microprojets de créer leur propre emploi par l'appui à la formation et au financement de leurs activités. Pour porter à la hausse les résultats escomptés par le PIAASI et le FNE, une évaluation de leur programme est envisagée en vue de déterminer et de remédier aux insuffisances enregistrées.

L'amélioration du système d'information sur l'emploi visera à faciliter la prise de décision en matière d'emploi par la systématisation de la collecte, le traitement et l'analyse des données. Cette action devra permettre au Ministère de disposer d'informations régulières et actualisées sur l'emploi et la formation professionnelle. La collaboration avec les acteurs du Programme relatif à la formation professionnelle sera nécessaire en ce qui concerne la collecte des données. L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) et la Division de la Promotion de l'Emploi (DPE) seront les Principaux acteurs dans le cadre de la présentation de la situation et du suivi de l'emploi. A cet effet, un cadre organique formel sera mis en place au sein de l'ONEFOP.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI

OBJECTIF 1 Mettre en place un cadre intégré et cohérent de promotion, de gestion de l'emploi et de la main d'œuvre

VALEUR DE REFERENCE

VALEUR CIBLE

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Année		Année	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 02**PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI**

OBJECTIF 1 Aider les actifs à créer leur propre emploi

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 03**AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION**

OBJECTIF 1 Rendre disponible les informations sur l'emploi et la formation professionnelle par souci de transparence

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 04**RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

OBJECTIF 1 Améliorer le niveau d'absorption des flux de main d'œuvre

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI	55 000 000	55 000 000	0	0	55 000 000	55 000 000
02	PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	12 000 000	12 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 012 000 000	2 012 000 000
03	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	46 000 000	46 000 000	435 400 000	394 400 000	481 400 000	440 400 000
04	RENFORCEMENT DE L'INSERTION	31 000 000	31 000 000	60 000 000	60 000 000	91 000 000	91 000 000
Total		144 000 000	144 000 000	2 495 400 000	2 454 400 000	2 639 400 000	2 598 400 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NGATHE KOM PHILIPPE
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme contient quatre actions qui sont:

Action 1: Amélioration Qualitative et Diversification de l'Offre de Formation Professionnelle

Action 2: Développement du Système d'Orientation Professionnelle

Action 3: Amélioration de l'Offre Quantitative de la Formation Professionnelle pour une meilleure Régulation des Flux.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'apprenants encadrés dans le cadre d'une formation professionnelle	nb	2012	40 000	2013	45 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

En créant le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Etat place la formation professionnelle au coeur du processus de développement, à l'instar des pays émergents. Elle est sans doute, une solution déterminante en faveur de l'évolution structurelle et à la résorption des crises sociales et économiques qui se caractérisent par un taux élevé de chômage, notamment des jeunes.

La formation professionnelle doit pouvoir prendre en charge les sortants ayant divers niveaux et types d'éducation et de qualification professionnelle du système éducatif (estimés à plus de 150000 par an) ; les travailleurs et les acteurs du secteur informel réellement en sous emploi et qui constitue environ 84,74% de la population active, soit environ 7 500 000 personnes. A cet effet, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle se propose d'améliorer l'offre qualitative et quantitative de la formation professionnelle d'insertion et continue.

Il s'agira notamment de mettre en place, de manière progressive et sur toute l'étendue du territoire, des structures de formation aux métiers de divers types et niveaux. Les structures à gestion publique venant en complément à celles de l'initiative privée essentiellement ou en partenariat public – privé, sous-tendu par un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles y compris par la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui s'arrime aux standards internationaux.

Une forte implication des milieux socio économiques et professionnels sera recherchée pour une meilleure adéquation formation – emploi à travers des programmes élaborés et appliqués selon l'Approche Par Compétences, la formation par alternance (FPA) et le financement.

Le suivi et l'évaluation de la pertinence des formations et les études des opportunités seront également de mise, pour permettre une formation professionnelle de qualité. A cet effet, il s'agira de :

Améliorer l'offre de formation professionnelle par :

-la construction et l'équipement de huit (8) Centres de Formation Professionnelle d'Excellence

dans huit régions dont trois (Littoral, Sud, Sud – ouest) dans la cadre d'un prêt et avec l'appui de la

République de Corée du sud ;

-la construction et l'équipement de trois (3) Centres de Formation Professionnelle Sectoriels en Maintenance industrielle, Transport logistique et Agroalimentaire ;

-la construction et l'équipement de neuf (9) Centres de Formation aux Métiers dont trois dans les zones rétrocédées sur ressources propres et six dans le cadre du C2D de deuxième génération pour un montant de 6 559 750 000 F ;

-la réhabilitation des six (6) Centres de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels et d'Employés de Bureau ;

-la transformation de 44 SAR/SM rétrocédées au Collectivités territoriales décentralisées en Centres de Formation aux Métiers et le reste de manière progressive ;

-l'amélioration de l'accès aux formations aux couches défavorisées, à travers des appuis sous la forme des bourses de formation. Cette activité visera également l'équité dans l'offre de formation.

Améliorer qualitativement et diversifier l'offre de formation professionnelle par :

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité et diversifier les modes de formation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès à l'orientation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 03

AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX

OBJECTIF 1 Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 739 900 000	1 739 900 000	1 730 200 000	1 434 200 000	3 470 100 000	3 174 100 000
02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	51 000 000	51 000 000	0	0	51 000 000	51 000 000
03	AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX	37 000 000	37 000 000	4 150 000 000	4 150 000 000	4 187 000 000	4 187 000 000

PROGRAMME 453:DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Total	1 827 900 000	1 827 900 000	5 880 200 000	5 584 200 000	7 708 100 000	7 412 100 000
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

8. PROGRAMME 454

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS
D'ACTIONS DU MINEFOP

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MONGLO ATHANASE
DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme III, programme support contient quatre actions qui sont:

Action 1 : Programmation, Planification et Coopération du MINEFOP

Action 2 : Gestion des Ressources Humaines, Matérielles et Financières

Action 3 : Amélioration de la Gouvernance

Action 4 : Appui à la Mise en Oeuvre et Suivi Evaluation des Programmes Sectoriels.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer les conditions de travail et optimiser la gestion des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités du MINEFOP	%	2012	75	2013	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le programme de renforcement des moyens d'accompagnement, comme son nom l'indique, vise un meilleur fonctionnement et déploiement des services en vue de la mise en oeuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels.

Il convient de relever que le fonctionnement des services centraux et régionaux est en bute à une série d'obstacles liés à une carence chronique des moyens budgétaires, logistiques et matériels, sur lesquels il serait superflu de revenir. Le rendement interne des structures centrales et déconcentrées prend un sérieux coût au regard des insuffisances en matériels et en infrastructures adéquats, du besoin sans cesse exprimé en matière de renforcement des capacités des ressources humaines. Parlant des structures déconcentrées, la situation n'est pas enviable.

En effet, malgré une évolution exponentielle du taux de fréquentation de nos services déconcentrés et des effectifs au niveau des structures publiques de formation professionnelle qui ont bénéficié récemment des infrastructures et des équipements, la plupart de ceux-ci sont dans un état de vétusté et d'obsolescence très avancé. Il n'est pas superflu de souligner que, hormis le matériel roulant acquis par le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel, aucune structure déconcentrée n'est dotée de moyen de locomotion lui permettant de mieux remplir ses missions de collecte de l'information sur le marché de l'emploi, de prospection des opportunités d'emploi, de régulation des migrations professionnelles et d'assainissement des activités de formation professionnelle et de placement de la main-d'oeuvre.

En somme, il s'agit d'un tableau peu reluisant, reflet des dotations budgétaires très insuffisantes allouées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle depuis l'année 2005, et qui sont en total déphasage avec la haute priorité accordée par le gouvernement à la question de l'emploi.

Face à ce diagnostic, l'objectif poursuivi par ce programme consiste au renforcement des capacités opérationnelles des services et à une amélioration de la gouvernance dans le domaine de compétence du MINEFOP et, partant, une meilleure gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Aussi, la mise en oeuvre de ce programme se fera-t-elle à travers les actions visant :

- un meilleur pilotage et une bonne coordination des services grâce à une évaluation systématique des performances des services, le suivi de la feuille de route, la mise en place et la diffusion des normes et procédures de services, l'amélioration de la gestion du courrier, de l'accueil des usagers, du traitement des dossiers et de la lutte contre la corruption et le VIH-SIDA ;

- l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels à travers la dotation des services en équipements et infrastructures adéquats ; l'on poursuivra les constructions de case d'astreinte dans les zones rétrocedées, des délégations régionales (nombre) et départementales (nombre) et développement de l'action sociale ;

- la redynamisation du système de collectes des données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle en se dotant des moyens de locomotion et d'outils techniques modernes pour en faire un meilleur instrument d'aide à la planification, au pilotage et à la décision ;

- l'amélioration de l'information en direction des cibles du MINEFOP à travers la mise en oeuvre d'un plan de communication adéquat ;

- la promotion de l'activité normative et de défense des intérêts de l'Etat en justice ;

- la consolidation du processus de planification, de programmation, de préparation et de suivi de l'exécution du budget à travers notamment un renforcement des capacités du Comité PPBS pour assurer une production efficace des documents (PAP, CDMT, PPA, RPA) de préparation du budget.

Pour l'opérationnalisation de ce programme, il s'agira d'élaborer un plan d'actions dans lequel les rôles des différentes structures concernées seront définis. La mise en oeuvre du Plan d'Action sera supervisée par le comité interne de pilotage des programmes qui sera mis sur pied et gérée par une cellule opérationnelle ayant à sa tête le responsable du programme qui veillera à une production adéquate et efficace des résultats escomptés. Il travaillera en étroite collaboration avec les structures responsables identifiées dans ce programme pour assurer une interaction harmonieuse des parties prenantes au programme en favorisant la plus grande synergie possible entre les intervenants et pour assurer une administration saine, transparente et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la production des résultats escomptés, Créer et animer une dynamique d'action axée sur une recherche permanente de la durabilité et de la pérennité des résultats.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION

OBJECTIF 1 Mettre en cohérence la politique du MINEFOP avec les politiques publiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES**

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEFOP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 03**AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE**

OBJECTIF 1 Renforcer la transparence dans la mise en oeuvre des activités

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 04**APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS**

OBJECTIF 1 Améliorer la mise en oeuvre des programmes tu MINEFOP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION	65 000 000	65 000 000	30 000 000	30 000 000	95 000 000	95 000 000
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	1 676 000 000	1 676 000 000	835 400 000	672 400 000	2 511 400 000	2 348 400 000
03	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	88 500 000	88 500 000	0	0	88 500 000	88 500 000
04	APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	693 600 000	693 600 000	0	0	693 600 000	693 600 000
Total		2 523 100 000	2 523 100 000	865 400 000	702 400 000	3 388 500 000	3 225 500 000

page intercalaire

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	4	ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE	13 736 000	13 236 000
Fonction	45	Formation professionnelle	13 736 000	13 236 000
Programme	452	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	2 639 400	2 598 400
Action	01	RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI	55 000	55 000
Article	33 00 02	Division de de la Promotion de l'Emploi	16 000	16 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
Article	33 00 03	Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre	1 500	1 500
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
Article	33 00 06	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	25 500	25 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
	6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	12 000	12 000
Paragraphe	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Action	02	PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	2 012 000	2 012 000
Article	33 00 06	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Article	35 00 31	PROGRAMME INTEGRE D'APPUI AUX ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL	2 000 000	2 000 000
Paragraphe	2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000 000	2 000 000
Action	03	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	481 400	440 400
Article	33 00 06	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	106 000	65 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	106 000	65 000
Article	44 10 100	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l' Adamaoua à Ngaoundéré	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	44 11 110	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Centre	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de l'Est à Bertoua	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de l' Extrême- Nord à Maroua	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 14 140	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle du Littoral à Douala	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 15 150	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord à Garoua	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 16 160	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle du Nord Ouest à Bamenda	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 17 170	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Ouest à Bafoussam	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 18 180	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud à Ebolowa	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 19 190	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la formation professionnelle du Sud Ouest à Buea	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 62 00 10	OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	55 400	55 400
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	29 400	29 400
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	3 000	3 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
Article 98 00 01	FINEX: Direction de la formation et de l'orientation professionnelle	300 000	300 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	300 000	300 000
Action 04	RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	91 000	91 000
Article 33 00 02	Division de de la Promotion de l'Emploi	5 000	5 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 33 00 03	Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre	30 000	30 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 35 00 95	comité de suivi de l'approche HIMO	6 000	6 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 98 00 00	FINEX	50 000	50 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 453	DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7 708 100	7 412 100
Action 01	AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	3 470 100	3 174 100
Article 23 00 20	Inspection Générale des Formations	149 000	108 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	70 000	29 000
2026	Etudes de normes	60 000	60 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 23 00 30	Inspection Générale des Services	50 000	15 000
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	50 000	15 000
Article 33 00 01	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle	516 000	516 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	100 000	100 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6527	Subvention de fonctionnement aux établissements scolaires	100 000	100 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6721	Bourses d'études	300 000	300 000
Article 33 00 03	Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre	4 000	4 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 33 00 04	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle	155 000	155 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	155 000	155 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	124 000	124 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	100 000	100 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000	15 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
Article 35 00 33	Commission Nationale des Agréments des Structures de Formation, des Entreprises de Travail Temporaire et de Placement	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 35 00 36	commission d'organisation des examens et concours dans les cfpr et sar/sm	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article 44 10 101	Inspection Régionale de la Formation Professionnelle de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 11 111	inspection regionale de la formation professionnelle du centre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 12 121	Inspection Régionale de la Formation Professionnelle de l'Est	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 13 131	Inspection Régional de la Formation Professionnelle de l'Extrême Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 14 141	Inspection Régional de la Formation Professionnelle du LITTORAL	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 15 151	Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 16 161	Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 17 171	Inspection Régional de la Formation Professionnelle de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 18 181	Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 19 191	Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Sud-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale de Emploi et de la Formation Professionnelle du Djerem à Tibati	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 10 10	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro et déo à tignère	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo banyo à banyo	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbere à Meiganga	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 10 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la vina à ngaoundéré	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Lékié à Monatélé	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbam et Inougou à Bafia	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mefou et Afamba à Mfou	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 30	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mefou et akono à ngoumou	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 35	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mfoundi à yaoundé	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Kelle à Eseka	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 50	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et So'o à Mbalmayo	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 51	Délégation Départementale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Mbam et Kim à Ntui	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 12 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nyong à Abong Mbang	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Batouri	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 12 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lom et djerem à bertoua	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 05	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du diamare à maroua	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Logone et Chari à Kousséri	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Danay à Yagoua	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Mayo Kany à Kaele	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo sava à mora	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Promotionnelle de Mayo Tsanaga à Mokolo	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 14 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Moungo à Nkongsamba	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 14 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nkam à Yabassi	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 14 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Sanaga Maritime à Edéa	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 14 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du wouri à douala	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 15 05	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la benoué à garoua	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 15 100	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro à poli	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 15 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Louti à Guider	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 15 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo rey à tcholliré	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 16 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bui à Kumbo	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 16 15	Délégation Départementale l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Donga Mantung à Nkambe (123)	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 16 20	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menchum à Wum	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mezam à Bamenda	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle de Momo	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 16 35	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du ngoketunjia à ndop	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 16 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Boyo	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bamboutos à Mbouda	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nkam à Bafang	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle des hauts plateaux à baham	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koung khi à bandjoun	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menoua à Dschang	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 30	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mifi à bafoussam	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé à Bangangté	2 500	2 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Noun à Fouban	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 18 05	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Dja et Lobo à Sangmelima	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 18 10	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mvila à ebolowa	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 18 15	Délégation Départementale de l' emploi et de la Formation Professionnelle de l'Océan à Kribi	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 18 20	Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ambam	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Fako à Limbe	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 100	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koupe manengouba à bangem	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lebialem à fontem	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 20	Délégation Départementale de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de la Manyu à Manfé	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mémé à Kumba	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	45 19 30	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Ndian à Mudemba	2 500	2 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	53 10 020	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère BANKIM	1 000	1 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 10 040	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Banyo	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 10 12	Section artisanale rurale/section ménagère de Galim Tignère	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 18	Section ArtisanaleRurale/Section Ménagère de Meiganga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 22	SECTION ATISANALE ET RURALE/SECTION MENAGERE DE NGAOUNDERE	33 500	13 500
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 10 24	Section ArtisanaleRurale/Section Ménagère de Tibati	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 26	Section ArtisanaleRurale/Section Ménagère de Tignère	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 04	section Artisanale et Rurale / Section Ménagère d'Akonolinga	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 08	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Eseka	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 10	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mefomo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 100	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Tchekani	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 101	SAR/SM DE MVOKANI	32 000	12 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 120	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère BIKOK	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 14	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Endinding	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 140	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère Bokito	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 160	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bot-Makak	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 18	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Ayos	4 500	4 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 500	2 500
Article 53 11 20	Section Aartisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngomedzap	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 22	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Dzeng-ville	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 240	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ebedba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 241	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoksa	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 30	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Onana Mbessa	10 000	10 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 300	Section Artisanale/Section Rurale de Sombo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 320	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Esse	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 34	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Deuk	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 340	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Evodoula	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 36	Section Artisanale Rurale et Section Ménagère de Mom-gare	10 000	10 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 380	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Makéné	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 420	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère AKOEMAN	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 421	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mengueme	10 000	10 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 422	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkolmetet	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 44	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mbandjock	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 46	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Tiga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 48	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkolmewout	2 000	2 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 50	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Messondo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 52	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Omvan	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 11 520	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Kamba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 54	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Minta	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 55	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbangassina	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 58	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nanga- Eboko	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 580	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bibey	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 60	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NdiKinimeki	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 660	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de AKONGO III	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 661	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Komassi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 68	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoro	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 70	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoumou	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 72	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkoteng	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 74	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ntui	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 740	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de YOKO	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 76	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Obala	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 78	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mvoua Okola	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 82	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mvom-Nnam	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 11 84	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Soa	12 700	12 700
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 200	10 200
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 12 02	section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batouri	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 12 020	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Abong-Mbang	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 12 021	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NGUELEBOCK	2 000	2 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 06	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bélabo	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 12 060	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoura	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 14	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Medjoh	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 16	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dimako	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 160	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Doumé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Garoua Boulai	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 12 22	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de ketté	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbang	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 28	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Messamena	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 30	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Moloundou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 32	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ndélé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 34	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ngoyla	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yokadouma	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 391	SAR/SM DE LOMIE	32 000	12 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 04	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Logone Birni	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 040	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bogo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 06	section artisanale et rurale/section ménagère de bourha	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Guidiguis	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kaélé	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 32	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kar-Hay	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 36	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kousséri	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 360	Section Artisanale/section Ménagère de Darak	31 000	16 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	30 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Koza	11 500	11 500
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 46	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Maroua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 50	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Méri	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 52	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mindif	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 54	section artisanale et rurale/section ménagère de rhumsiki	7 000	7 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 56	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mokolo	32 500	12 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 58	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mora	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 13 581	section artisanale et rurale/section ménagère de narki limani	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 72	SECTION ARTISALE RURALE/SECTION MENAGERE DE KOLOCOLCH-MADA	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 80	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yagoua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 14 02	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Edéa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 14 020	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bakem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 04	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nkongsamba	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 14 06	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dibombari	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 060	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Dizanguè	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 18	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nyaho	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 180	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Digombi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 181	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Makondo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 182	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mapoubi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Babong	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 200	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Loum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 22	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouamenam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 220	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Manjo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Massock	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 260	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mbanga	31 000	11 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 280	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Melong	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 281	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouanguel	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 30	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouanko	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 32	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère d' Omeng	2 000	2 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 36	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère du Nord Makombé	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 14 360	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NKONDJOCK	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bakwat	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 40	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de MANGAMBA	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 400	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NTOLO - EKOHO	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 44	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sagbayéme	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 46	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yabassi	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 14 48	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yingui	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 04	SECTION ARTISANALE ET RURALE /SECTION MENAGERE DE ADOUMRI	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 10	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Garoua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 15 12	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Guider	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 15 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Poli	7 000	7 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 15 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Tcholliré	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 15 28	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Touboro	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 040	Section artisanale rurale/section ménagère de Babessi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 041	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bena Kuma	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 10	section artisanale rurale/section ménagère de mengum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 12	SECTION ARTISANALE ET RURALE/SECTION MENAGERE DE ATUAFON MANKON	32 500	12 500
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 16 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Fundong	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 16 220	SAR/SM DE AKWA BATIBO	31 000	11 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sop	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 16 260	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Jakiri	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 28	Section artisanale rurale/section ménagère de Mbiame	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 30	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbengwi	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 16 38	Section artisanale rurale/section ménagère de Ndop	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 16 42	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ngie	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 46	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Njikwa	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 48	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nkambe	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 16 56	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Baligham	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 560	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Santa	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 60	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Widikum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 600	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Menka	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 62	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Wum	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 06	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batcho	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 08	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bandja	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Baham	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 22	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Babadjou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 220	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Bandjoun	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 24	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bamendjou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 241	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Bangoulap	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 260	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Bangou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 30	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batcham	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 32	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batoufam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 320	SAR/SM DE BAYANGAM	33 500	13 500
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 36	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dschang	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Fokoué	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 40	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Foumban	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 48	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Kouoptamou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 52	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Magba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 54	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Malantouen	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 540	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Maguiébou	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 58	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbouda	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 17 62	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Penka Michel	31 000	21 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 66	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Santchou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 02	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Meyo-Centre	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 020	section Artisanale Rurale / Section Ménagère Akom II	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 021	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'AKOUM ESEJE'E	2 000	2 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 04	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Ebolowa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 18 040	Section Artisanale Rurale :Section Ménagère d'Ambam	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 18 14	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Efoulan	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 140	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Djoum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 16	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ma'an	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 160	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère de Mekomo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 18	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Kribi	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 18 180	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Ebom	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 20	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvangane	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 200	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Lolodorf	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 240	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère de Nkoletoto	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 26	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvomeka'a	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 32	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvengue	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Oveng-Yemvak	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 40	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sangmelima	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 18 42	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Zoétélé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 02	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mundemba	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 19 060	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bamusso	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 08	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Muyuka	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 19 14	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ndekwei	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 141	section artisanale et rurale de ekondo titti	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 22	Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'isanguelle	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 220	SAR/SM DE AKWA BAKASSI	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 28	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Konyé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 30	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mabanda	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 19 320	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Idenau	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 321	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Manyemen	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 19 34	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mamfé	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
Article 53 19 340	Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Tinto	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 36	Section Artisanale Rurale/section Ménagère d'Ekombé Iongou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 19 38	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d' Ekona	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 40	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nguti	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 401	section artisanale et rurale de akwa-bakassi	34 500	19 500
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	30 000	15 000
Article 53 19 46	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d' Upper Bayang	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 47	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Big Tutu	32 000	12 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 54 11 01	Centre Formation Professionnelle des Employés de Bureau de Yaoundé	10 600	10 600
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 100	5 100
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 54 14 01	Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau de Douala Bassa	10 600	10 600
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 100	5 100
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 54 14 02	Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau et des Métiers Industriels de Douala Bassa	12 000	12 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	6 000	6 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 54 15 01	Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels à Pitoa	12 000	12 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	1 000	1 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	6 000	6 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 15 02	Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau à Garoua	10 600	10 600
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 100	5 100
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 19 01	Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau de Buea	10 600	10 600
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 100	5 100
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	67 00 00	DEPENSES C2D	1 463 000	1 463 000
Paragraphe	2813	Transferts en capital aux EPA's et autres organismes publics	741 000	741 000
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	707 000	707 000
	6628	Autres transferts courants aux autres unités administratives	15 000	15 000
Action	02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	51 000	51 000
Article	23 00 20	Inspection Générale des Formations	7 000	7 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	7 000	7 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	44 000	44 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
	6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	7 000	7 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	4 000	4 000
	6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	5 000	5 000
Action	03	AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE RÉGULATION DES FLUX	4 187 000	4 187 000
Article	33 00 01	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle	18 500	18 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6263	Indemnités spécifiques	4 500	4 500
Article 33 00 04	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 98 00 01	FINEX: Direction de la formation et de l'orientation professionnelle	4 150 000	4 150 000
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 150 000	4 150 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 454	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP	3 388 500	3 225 500
Action 01	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION	95 000	95 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	78 000	78 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	5 000	5 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6269	Primes spécifiques	14 000	14 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
Article 35 00 37	comité de suivi de l'exécution des investissements	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Action 02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	2 511 400	2 348 400
Article 32 00 14	Cellule Informatique	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 16	Cellule de Communication	18 500	18 500
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 661 300	1 641 300
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	5 000	5 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	30 000	10 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
2261	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	61 800	61 800
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	150 000	150 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 600	14 600
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000
6133	Frais de relève	24 600	24 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6162	Entretien des ascenseurs	1 000	1 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	4 000	4 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 000	7 000
6169	Sécurité et incendie	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	32 000	32 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	3 000	3 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	12 000	12 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	110 000	110 000
6240	Personnel à solde globale	1 047 000	1 047 000
6263	Indemnités spécifiques	27 300	27 300
6265	Indemnités de billetage	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 500	6 500
6269	Primes spécifiques	23 500	23 500
6534	Subvention en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 34 00 11	Comité de Suivi, Contrôle et Maintenance des travaux des Espaces Commun MINEFOP-MINJEUN	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 35 00 38	Comité de Suivi des Technologies de l'Information et de la Communication	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 90	comité de lutte contre les pandémies (paludisme, VIH/SIDA)	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 35 00 94	commission d'assainissement du fichier soldes personnels de l'Etat	6 000	6 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l' Adamaoua à Ngaoundéré	39 000	39 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 11 110	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Centre	9 000	9 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de l'Est à Bertoua	9 000	9 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de l' Extrême- Nord à Maroua	34 000	24 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 14 140	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle du Littoral à Douala	89 000	34 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 15 150	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord à Garoua	10 000	10 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 500	3 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
Article 44 16 160	Délégation REGIONALE de l'Emploi & de la Formation Professionnelle du Nord Ouest à Bamenda	9 000	9 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 17 170	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Ouest à Bafoussam	9 000	9 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 18 180	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud à Ebolowa	39 000	39 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 19 190	Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la formation professionnelle du Sud Ouest à Buea	89 000	51 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000	42 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale de Emploi et de la Formation Professionnelle du Djerem à Tibati	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 10	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro et déo à tignère	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo banyo à banyo	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 10 20	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbere à Meiganga	18 900	18 900
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	14 400	14 400
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 10 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la vina à ngaoundéré	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Lékié à Monatélé	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbam et Inougou à Bafia	29 500	14 500
Paragraphe	2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	10 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mefou et Afamba à Mfou	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 30	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mefou et akono à ngoumou	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 35	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mfoundi à yaoundé	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Kelle à Eseka	24 500	24 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 45	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 50	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et So'o à Mbalmayo	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 51	Délégation Départementale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Mbam et Kim à Ntui	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	54 500	29 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nyong à Abong Mbang	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Batouri	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lom et djerem à bertoua	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 05	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du diamare à maroua	7 500	7 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Logone et Chari à Kousséri	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Danay à Yagoua	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 20	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Mayo Kany à Kaele	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo sava à mora	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 30	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Promotionnelle de Mayo Tsanaga à Mokolo	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 14 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Moungo à Nkongsamba	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nkam à Yabassi	24 500	24 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 15	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Sanaga Maritime à Edéa	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du wouri à douala	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 05	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la benoué à garoua	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 100	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro à poli	5 500	5 500
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	1 000	1 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 15 15	Délégation Départementale de l'Emploi de la Formation Professionnelle du Mayo Louti à Guider	24 500	24 500
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 15 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo rey à tcholliré	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 16 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bui à Kumbo	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 16 15	Délégation Départementale l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Donga Mantung à Nkambe (123)	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 16 20	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menchum à Wum	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 16 25	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mezam à Bamenda	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 30	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle de Momo	24 500	24 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 35	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du ngoketunjia à ndop	8 500	8 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Boyo	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bamboutos à Mbouda	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 10	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nkam à Bafang	8 200	8 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 700	3 700
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 17 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle des hauts plateaux à baham	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 17 20	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koung khi à bandjoun	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 17 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menoua à Dschang	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 17 30	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mifi à bafoussam	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 17 35	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé à Bangangté	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 17 40	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Noun à Foumban	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 18 05	Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Dja et Lobo à Sangmelima	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 18 10	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mvila à ebolowa	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 18 15	Délégation Départementale de l' emploi et de la Formation Professionnelle de l'Océan à Kribi	6 500	6 500
Paragraphe	2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 18 20	Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ambam	4 500	4 500
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 19 05	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Fako à Limbe	8 500	8 500
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 19 100	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koupe manengouba à bangem	6 500	6 500
Paragraphe	2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 15	délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du Iebialem à fontem	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 20	Délégation Départementale de l'Emploi & de la Formation Professionnelle de la Manyu à Manfé	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 25	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mémé à Kumba	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 30	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Ndian à Mudemba	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 62 00 10	OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	6 500	6 500
Paragraphe 6263	Indemnités spécifiques	6 500	6 500
Action 03	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	88 500	88 500
Article 23 00 20	Inspection Générale des Formations	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article	23 00 30	Inspection Générale des Services	21 000	21 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article	32 00 13	Cellule de Traduction	6 500	6 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article	32 00 15	Sous Direction du Courrier, de l'Accueil et de liaison	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article	32 00 17	Direction des Affaires Juridiques	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article	32 00 19	Service de la Documentation et des Archives	3 000	3 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	3 000	3 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	35 00 70	Cellule de Lutte contre la corruption	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Action	04	APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	693 600	693 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	22 00 20	Cabinet du ministre	163 000	163 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	4 000	4 000
	6261	Heures supplémentaires	12 000	12 000
	6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article	24 00 20	Conseiller Technique N°1	7 250	7 250
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 250	1 250
	6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article	24 00 30	Conseiller Technique N°2	7 350	7 350
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 250	1 250
	6269	Primes spécifiques	1 600	1 600
Article	32 00 10	Secrétariat Général	28 500	28 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article	32 00 11	Cellule de Suivi	7 500	7 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	426 000	426 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	13 000	13 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	7 000	7 000
6263	Indemnités spécifiques	35 000	35 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	107 000	107 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	54 000	54 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	205 000	205 000
Article 35 00 34	Cellule de Bonne Gouvernance	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	3 500	3 500
Article 35 00 40	Commission préparation du budget	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 35 00 92	comité de suivi de l'approche genre	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		13 736 000	13 236 000